

LES FONDEMENTS JURIDIQUES DU CONTRAT FLOTTE AUTOMOBILE : GARANTIES, EXCLUSIONS ET BUDGET

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 7.00 heures (1.00 jour)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux services assurances, juridiques, financiers et généraux, gestionnaire de parc automobiles et toute personne gérant ou souhaitant gérer la flotte automobile.



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Il est recommandé d'avoir lu ses polices d'assurances.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact@cs-formations.com. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Identifier les aspects techniques et juridiques de l'assurance automobile « flotte » et « missions » afin d'assurer au moindre coût
- Expliquer les exclusions légales et contractuelles
- Appliquer les clauses aux contrats de flotte automobile afin d'optimiser les polices d'assurances

CS FORMATIONS | 3 rue Bordeaux Psalmon TALMONTIERS 60590 | +33628637154

Numéro SIRET : 80149404800029 | Numéro de déclaration d'activité : 32 60 03703 60 (auprès du préfet de région de : Hauts de France) Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État

Version 1 26/08/2024



C.S
Formations

CS FORMATIONS | 3 rue Bordeaux Psalmon TALMONTIERS 60590 | +33628637154

Numéro SIRET : 80149404800029 | Numéro de déclaration d'activité : 32 60 03703 60 (auprès du préfet de région de : Hauts de France) Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État

Version 1 26/08/2024

Page 2 / 4



Contenu de la formation

- L'assurance automobile obligatoire
 - Introduction : définition du véhicule terrestre à moteur
 - Le régime juridique de la responsabilité civile automobile : droit commun, régime Badinter; les recours de la sécurité sociale.
 - Responsabilité civile outils
 - Les caractéristiques fondamentales de l'assurance automobile obligatoire : véhicules concernés, notions d'assuré et de tiers, montants de garantie, clauses indispensables pour l'entreprise, contrôle et sanction de l'obligation d'assurance.
- Les garanties facultatives « automobile »
 - Les garanties dommages : incendie, vol, bris de glaces, dommages tous accidents, objets et effets transportés, marchandises transportées, défense-recours
 - Les garanties de personnes : conducteur et passager
 - L'assistance aux véhicules
 - Autres garanties : marchandises transportées, bris
- Les exclusions
 - Les exclusions légales inopposables aux tiers
 - Les exclusions contractuelles
- Modes d'indemnisation
 - Valeur à neuf
 - A dires d'expert
 - Cas particulier : voiture en leasing
- Le budget
 - Critères et méthodes de tarification en automobile « flotte » et « missions » ; statistiques sinistres ; gestion comptable et administrative.
 - La réduction du budget : franchise, gestion mutualisée, ...
- Formation complémentaire
 - Gestion technique des sinistres Automobile

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. En filigrane, lecture et analyse d'une police d'assurance automobile.
- Les participants sont invités à se munir de leurs contrats d'assurances et amener leurs cas pratiques.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses.
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.